Fiche descriptive de poste

CHARGE DE MISSION

SERVICE DEPARTEMENTAL DE LA PREVENTION ET DE

LA PROTECTION DE L’ENFANCE

BUREAU SOUTIEN A LA PARENTALITE, A l’ENFANCE ET A LA JEUNESSE

POLE SOLIDARITES

DIRECTION DE L’ENFANCE ET DE LA FAMILLE

(*Poste de catégorie A Filière administrative ou médico-sociale*

*Cadre d’emplois des attachés ou des conseillers socio-éducatifs)*

**CONTEXTE**

8ème département de France (1,470 725 million d’habitants, 890 communes, 1,760 milliard d’euros de budget), le Conseil départemental du Pas-de-Calais donne une nouvelle impulsion à son action, pour la période 2016 – 2021, à partir de sa délibération cadre « Près de chez vous, Proche de tous », laquelle s’articule autour de deux volets : le « Contrat de progrès » qui s’attache aux enjeux de soutenabilité financière, d’efficience et de qualité du service rendu ; le « Contrat de projet » fixe le cadre renouvelé de l’intervention départementale sur la base de 5 chantiers prioritaires :

1. Renouveler les réponses aux urgences sociales.
2. Privilégier l’autonomie des personnes, de l’enfance au grand âge.
3. Participer activement à la bataille pour l’emploi.
4. Favoriser le bien vivre ensemble en misant sur une nouvelle étape de la territorialisation des services, dans l’accompagnement de la nouvelle carte intercommunale et la prise en compte de l’évolution des compétences.
5. Renforcer le lien entre les élus et les citoyens, à travers notamment la participation accrue des habitants.

La mise en œuvre et la réussite de ce projet « Près de chez vous, Proche de tous » s’appuie sur l’engagement et la compétence, au quotidien, de 5 386 agents départementaux et 2 005 assistants familiaux. Ces effectifs représentent une masse salariale de 320 millions d’euros pour la collectivité.

**POSITIONNEMENT ET ORGANISATION**

**MISSIONS**

Un poste de chargé de mission est à pourvoir à la Direction de l’Enfance et de la Famille, Service Départemental de Prévention et de Protection de l’Enfance - Bureau Soutien à la Parentalité, à l’Enfance et à la Jeunesse.

Le Service Départemental de la Prévention et de la Protection de l’Enfance est un service de la Direction de l’Enfance et de la Famille.

Il est constitué d’un secrétariat d’appui et de deux bureaux :

* La cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP)
* Le Bureau Soutien à la Parentalité, à l’Enfance et à la Jeunesse

Le chargé de mission exerce ses missions sous la hiérarchie du chef du Bureau Soutien à la Parentalité, à l’Enfance et à la Jeunesse.

**Missions principales :**

Dans le cadre des missions dévolues au Bureau Soutien à la Parentalité, à l’Enfance et à la Jeunesse, le chargé de mission a la responsabilité opérationnelle de :

* Déployer la loi du 14 mars 2016 et ainsi mettre en conformité l’action départementale avec le cadre légal.
* Décliner et actualiser les procédures et les protocoles départementaux.

Il travaille en étroite relation avec les acteurs de la politique de prévention et de protection de l’Enfance tant à l’interne qu’à l’externe.

Son action s’inscrit pleinement dans les objectifs poursuivis par le Pôle Solidarités, à savoir améliorer le pilotage, garantir l’équité de traitement, assurer la sécurité juridique dans l’exercice des compétences départementales.

**Activités :**

* Conformément aux orientations départementales, et sous l’autorité du chef de bureau, le chargé de mission participe à la construction et à la mise en œuvre des outils de la loi de mars 2016.
* Il contribue à l’élaboration du protocole départemental de prévention
* Il participe à la rédaction du protocole d’accès à l’autonomie des jeunes
* Il participe au diagnostic des besoins dans le cadre de la protection de l’enfance afin d’élaborer une planification de l’offre adéquate
* En lien avec le chef de bureau, il pilote et/ou copilote des groupes de travail : il les organise, les anime et gère la coordination des acteurs ; il formalise les compte-rendu et garantit les délais.
* Dans le cadre des missions qui incombent au Bureau Soutien à la Parentalité, à l’Enfance et à la Jeunesse, le chargé de mission impulse, renforce et formalise le partenariat. Il veille à la coordination des acteurs et s’implique dans l’élaboration et la mise en place des différents schémas, notamment le schéma Enfance Famille, le schéma des Services aux Familles ainsi que le prochain schéma de l’accueil et de l’accompagnement. Il favorise l’interconnaissance des acteurs et de leurs interventions.
* Il pilote la mise en œuvre opérationnelle des dispositifs déployés dans le cadre des missions du Bureau Soutien à la Parentalité, à l’Enfance et à la Jeunesse ; il participe à l’élaboration des conventions et protocoles nécessaires à la définition du cadre de travail.
* Il travaille en transversalité et développe des liaisons indispensables au sein du Bureau Soutien à la Parentalité, à l’Enfance et à la Jeunesse, avec le Bureau Recueil informations Préoccupantes ainsi qu’avec les services de la Direction de l’Enfance et de la Famille. Il travaille en lien avec les services de la MDS ; il propose une stratégie de communication à destinations des professionnels, leur facilitant ainsi l’appropriation des évolutions dans un objectif d’amélioration de l’accompagnement de l’usager.
* Il rend compte de son activité, alerte sur les problématiques rencontrées et il est force de proposition.
* Il est soucieux du service public rendu à l’usager ; veille à l’homogénéité des pratiques ; à ce titre, il contribue au pilotage de l’action départementale dans le champ de la protection de l’enfance et à la mise en place des outils de suivi des dispositifs.

**Ce poste comme tous les postes de la Collectivité s’inscrit à la fois dans le parcours professionnel de l’agent et dans une organisation des services définie par le Département et susceptible d’évoluer en fonction des besoins.**

**COMPETENCES REQUISES**

**Savoirs :**

* Maîtrise des politiques de l’Aide Sociale à l’Enfance, du cadre juridique et des modalités d’intervention relevant de la prévention et de la protection de l’enfance
* Bonne connaissance de l’institution départementale.
* Maîtrise de la méthodologie de conduite de projet

**Savoir-faire :**

* Capacités à déployer des outils de pilotage
* Capacité à animer des groupes de travail, à rendre compte et à respecter les délais
* Capacité d’analyse et de synthèse
* Capacité à évaluer les impacts d’une mesure et à être force de proposition quant aux ajustements
* Adaptabilité
* Capacité d’organisation et de coordination
* Rigueur, méthode et respect des délais
* Capacité à travailler en transversalité et à fédérer le partenariat.
* Maîtrise de l’outil informatique (Word, Excel, Outlook, Powerpoint)

**Savoir-être :**

* Qualités humaines, relationnelles et esprit d’ouverture
* Diplomatie
* Discrétion
* Disponibilité
* Dynamique
* Sens du travail en équipe pluridisciplinaire

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Localisation : La résidence administrative du poste est basée à Arras

* Temps complet souhaité.
* L’agent peut être amené à se déplacer sur le territoire. Permis B demandé

Poste éligible au télétravail : En cours d’analyse

Déplacements : occasionnels sur l’ensemble du territoire départemental avec véhicule personnel ou véhicule en pool

**Conformément au principe d’égalité d’accès à l’emploi public, cet emploi est ouvert, à compétences égales, à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires (loi du 26/01/84 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et décret régissant le cadre d’emplois correspondant). Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par la voie contractuelle.**

**CONTACTS**

Les lettres de candidature doivent être adressées directement et uniquement par mail à l’adresse suivante : recrutement.solidarites@pasdecalais.fr sous la référence AT/GA-chargé(e) de mission SDPPE/BSPEJ (en fichier nominatif PDF ou Word).

En ce qui concerne la nature du poste, les contacts peuvent être pris auprès de Madame Nathalie KREPA, Chef du Service Départemental de la Prévention et de la Protection de l’Enfance (Tél. : 03 21 21 64 05).

Pour toute autre information complémentaire, veuillez contacter Madame Aspasie TEVI, Chargée de recrutements au 03 21 21 56 51

**Date limite de réception des candidatures : 31 août 2019**